

François VANNINSON

Patrick LAGARDE

SUPPLÉANT



atout
vosges

Face à la crise, je veux que la France garde la maîtrise de son destin, protège et prépare l'avenir de sa jeunesse.

Je suis convaincu que notre pays et nos Vosges disposent d'atouts considérables pour réussir. C'est avec notre modèle de développement qu'il nous faut aborder la compétition mondiale, **un modèle qui ne laisse aucun citoyen, aucun territoire au bord du chemin**. Voilà les valeurs auxquelles je suis profondément attaché et que je défendrai à l'Assemblée nationale.

Avec vous je veux porter les valeurs républicaines : **liberté, égalité, fraternité mais aussi laïcité**. Attentif aux inquiétudes et aux espoirs des Français, notamment de ces classes moyennes qu'on n'entend pas, j'agirai au niveau législatif pour que **chacun trouve sa voie de réussite dans notre société**. Ensemble, refusons le communautarisme ou les dérives de l'individualisme qui minent la solidarité nationale et exigeons **la réduction de l'immigration** pour mieux réussir l'intégration. Je défendrai en votre nom les lois qui prônent **la fermeté contre la délinquance**, parce que la sécurité est la première des libertés.

Je crois aux talents des Vosgiennes et des Vosgiens. **Je crois au mérite et au travail** et je refuse l'assistanat et la fraude. Le pouvoir d'achat et la croissance durable ne dépendent pas de la dépense publique, ils dépendent de notre capacité à produire chez nous. **Je continuerai à accompagner nos entreprises, particulièrement nos PME**, pour innover, gagner de nouveaux marchés et créer des emplois solides dans notre circonscription.

Je veux que nous vivions dans **une société de justice**, les efforts indispensables pour sortir de la crise doivent être équitablement répartis.

La France doit continuer à jouer un rôle majeur en Europe et dans le nouvel ordre mondial. Pour **garder notre indépendance** à l'égard des marchés, nous devons absolument **nous désendetter**. Je veux une Europe qui protège parce que les frontières permettront de construire **une mondialisation à visage humain**.

Ensemble
choisissons la France
et les Vosges



un bilan

► **Plus de 6 600 personnes ont été reçues** dans ses trois permanences: Remiremont, Le Thillot, Gérardmer.

► **François Vannson** a interpellé le gouvernement plus de 625 fois par des questions. Il est également auteur ou cosignataire de 128 propositions de loi.

► **Spécialiste de Défense nationale et de Justice**, il est l'auteur du rapport sur le projet de loi sur la gendarmerie nationale ou le statut des magistrats.

► **Il s'est tenu à la disposition des salariés et des partenaires sociaux** et a obtenu l'extension aux Hautes-Vosges du contrat de transition professionnelle (CTP) pour plus de flexibilité et une meilleure prise en charge des demandeurs d'emploi.

► **Réalisation d'un rapport sur le développement de l'emploi en zone de montagne**. Ces propositions font référence chez les professionnels.

► **François Vannson a soutenu les projets d'unité touristique nouvelle (UTN):**

- La Bresse: **35 millions €** investis
- Ventron: **15 millions €** d'investissements à venir

► **Votre député s'est battu pour le maintien de la filière hôtellerie-restauration du Lycée Camille Claudel** de Remiremont car les professionnels du secteur ont besoin de main-d'œuvre qualifiée.

► **Thermalisme**. François Vannson a contribué à la reprise du Domaine Thermal de Plombières-les-Bains.

► **François Vannson a accompagné auprès des ministères les projets portés par les PME:**

- « Ventron Confection »: **6 millions €** d'aides permettront la création de **40 emplois**.
- « Chalets et Maisons Poirot »: **440 000 €** d'aides, et création de **55 emplois**.

► **Accompagner les projets des municipalités de la circonscription: 1 800 000 €** de subventions exceptionnelles.

► **Soutien fidèle aux initiatives du tissu associatif: 620 000 €** pour les accompagner dans leurs actions culturelles, sportives ou humanitaires indispensables à la qualité de vie de nos vallées.

des projets

► **Écouter**. François Vannson continuera à être disponible et à l'écoute de chacune et chacun.

► **Défendre notre économie locale, en particulier le commerce et l'artisanat**. Tout doit être fait pour permettre aux PME de grandir notamment, en réduisant la fiscalité qui pèse sur le travail.

► **Investir dans la formation**, la recherche et l'innovation qui créent les emplois de demain.

► **Délocalisations**. François Vannson continuera de se battre contre les délocalisations et pour faire de l'euro un outil de croissance et d'emploi.

► **Maintien du pouvoir d'achat**. Les heures supplémentaires doivent continuer à être exonérées de toute charge sociale et de tout impôt.

► **Soutien à notre agriculture de montagne**. Elle contribue à l'entretien des paysages. Favoriser une agriculture qui permette aux exploitants de vivre de leur travail.

► **Préserver notre environnement exceptionnel**. Les projets doivent faire l'objet d'une concertation avec les habitants.

► **Nos grands projets d'aménagement** doivent s'inscrire dans une perspective de développement durable, ménageant nos ressources et protégeant la biodiversité.

► **Nos concitoyens aspirent à vivre en sécurité**. Dans notre circonscription nous devons conserver nos forces de police et de gendarmerie.

► **La famille est le lieu privilégié de la transmission des repères**, le premier lieu d'éducation et de solidarité. Elle doit être privilégiée. François Vannson agira pour le maintien du quotient familial menacé par les socialistes et leurs alliés.

► **Soutenir les projets communaux** qui privilégient les équipements collectifs, ainsi que les projets des associations qui valorisent les engagements, sera toujours une priorité.

François VANNINSON

Patrick LAGARDE

SUPLÉANT



ville candidate

Avec 16408 voix vous m'avez porté en tête du premier tour des élections législatives. Je vous remercie vivement de la confiance que vous m'avez ainsi témoignée.

Je veux voir dans ce résultat la reconnaissance du travail accompli à votre service et à celui de notre circonscription grâce à ma présence soutenue sur le terrain. On ne connaît bien un territoire et les aspirations de ses habitants qu'en y étant enraciné et en y vivant.

J'ai la volonté de continuer à me tenir disponible pour toutes et tous, sans aucune distinction politique, présent pour accompagner les projets de nos entreprises, de nos communes et de nos associations, à travers la réserve parlementaire à laquelle chaque député peut prétendre quel que soit son groupe politique.

Ma candidature s'inscrit résolument comme celle du rassemblement de toutes et de tous pour notre montagne vosgienne.



un bilan

- ▶ **Plus de 6 600 personnes ont été reçues** dans ses trois permanences: Remiremont, Le Thillot, Gérardmer.
- ▶ **François Vannson** a interpellé le gouvernement plus de 625 fois par des questions. Il est également auteur ou cosignataire de 128 propositions de loi.
- ▶ **Spécialiste de Défense nationale et de Justice**, il est l'auteur du rapport sur le projet de loi sur la gendarmerie nationale ou le statut des magistrats.
- ▶ **Il s'est tenu à la disposition des salariés et des partenaires sociaux** et a obtenu l'extension aux Hautes-Vosges du contrat de transition professionnelle (CTP) pour plus de flexibilité et une meilleure prise en charge des demandeurs d'emploi.
- ▶ **Réalisation d'un rapport sur le développement de l'emploi en zone de montagne**. Ces propositions font référence chez les professionnels.
- ▶ **François Vannson a soutenu les projets d'unité touristique nouvelle (UTN):**
 - La Bresse: **35 millions €** investis
 - Ventron: **15 millions €** d'investissements à venir
- ▶ **Votre député s'est battu pour le maintien de la filière hôtellerie-restauration du Lycée Camille Claudel** de Remiremont car les professionnels du secteur ont besoin de main-d'œuvre qualifiée.
- ▶ **Thermalisme**. François Vannson a contribué à la reprise du Domaine Thermal de Plombières-les-Bains.
- ▶ **François Vannson a accompagné auprès des ministères les projets portés par les PME**
 - « Ventron Confection »: **6 millions €** d'aides permettant la création de **40 emplois**.
 - « Chalets et Maisons Poirot »: **440 000 €** d'aides, et création de **55 emplois**.
- ▶ **Accompagner les projets des municipalités de la circonscription: 1 800 000 €** de subventions exceptionnelles.
- ▶ **Soutien fidèle aux initiatives du tissu associatif: 620 000 €** pour les accompagner dans leurs actions culturelles, sportives ou humanitaires indispensables à la qualité de vie de nos vallées.

des projets

- ▶ **Écouter**. François Vannson continuera à être disponible et à l'écoute de chacune et chacun.
- ▶ **Défendre notre économie locale, en particulier le commerce et l'artisanat**. Tout doit être fait pour permettre aux PME de grandir notamment, en réduisant la fiscalité qui pèse sur le travail.
- ▶ **Investir dans la formation**, la recherche et l'innovation qui créent les emplois de demain.
- ▶ **Délocalisations**. François Vannson continuera de se battre contre les délocalisations et pour faire de l'euro un outil de croissance et d'emploi.
- ▶ **Maintien du pouvoir d'achat**. Les heures supplémentaires doivent continuer à être exonérées de toute charge sociale et de tout impôt.
- ▶ **Soutien à notre agriculture de montagne**. Elle contribue à l'entretien des paysages. Favoriser une agriculture qui permette aux exploitants de vivre de leur travail.
- ▶ **Préserver notre environnement exceptionnel**. Les projets doivent faire l'objet d'une concertation avec les habitants.
- ▶ **Nos grands projets d'aménagement** doivent s'inscrire dans une perspective de développement durable, ménageant nos ressources et protégeant la biodiversité.
- ▶ **Nos concitoyens aspirent à vivre en sécurité**. Dans notre circonscription nous devons conserver nos forces de police et de gendarmerie.
- ▶ **La famille est le lieu privilégié de la transmission des repères**, le premier lieu d'éducation et de solidarité. Elle doit être privilégiée. François Vannson agira pour le maintien du quotient familial menacé par les socialistes et leurs alliés.
- ▶ **Soutenir les projets communaux** qui privilégient les équipements collectifs, ainsi que les projets des associations qui valorisent les engagements, sera toujours une priorité.